

JÉRÔME MARIN

16 > 20.06.2025

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le corps musical

« Le Cabaret, d'une manière générale, relève d'une vision fantasmée charriée par une certaine mémoire collective, et son histoire est beaucoup plus complexe et à la fois plus simple qu'on ne le pense... c'est la notion de « cabaret artistique » (ou indisciplinaire) qui sera au cœur de nos recherches. Tout en faisant appel à cette mémoire collective, cet imaginaire que distille le Cabaret, nous éprouverons plusieurs matériaux individuels et collectifs afin de définir un point de départ, une base sur laquelle les participants souhaitent travailler et s'exprimer et nous nous engagerons sur la création d'un numéro, tout en esquissant les contours d'une créature/d'un avatar de cabaret propre à chacune et chacun. » *Jérôme Marin*

FORMATEUR

Né à Orléans, Jérôme Marin a passé plusieurs années au Conservatoire National de Région d'Orléans. Son travail s'oriente rapidement vers le cabaret, surtout l'univers de Karl Valentin. De son envie de chanter naîtra en 2001 le personnage de Monsieur K., qui évoluera seul ou en collectif, et dont il écrit la plupart des chansons. Il travaille avec plusieurs compagnies sur différents projets comme comédien, dont *Entre les murs d'après François Bégaudeau*, mise en scène par François Wastiaux. Puis en 2011, il replonge dans l'univers du cabaret et travaille à plusieurs formes mêlant danse et chanson avec des chorégraphes tel que François Chaignaud, Daniel Larrieu, Marianne Baillot. En 2015, il participe à la réouverture du cabaret parisien *Madame Arthur*, et prendra la direction artistique de sa troupe. En 2018, il reprend sa liberté pour imaginer ou participer de nouveaux projets toujours autour du cabaret et de la chanson française, dont un rendez-vous parisien mensuel : le cabaret *Le Secret*. En 2021, il cosigne *Music All* avec Jonathan Capdevielle et Marco Berrettini. En septembre 2024, il démarre un nouveau projet : *La Barbichette Cabaret* et devient artiste associé au *Manège-Scène nationale de Reims*.

PUBLIC CONCERNÉ

Public : Danseurs professionnels et en formation, artistes

La formation n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap.

Effectif : 16 stagiaires maximum par workshop

PRÉREQUIS

Prérequis : Pas de prérequis

Possibilité d'amener des accessoires, costumes, chaussures à talons

Formation en français.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale : 20 heures

Dates et horaires : 16 > 20.06.2025, 14:00 > 18:00.

LIEU DE LA FORMATION

Maison de la Danse (Plateau ouvert)

8 Avenue Jean Mermoz, 69008 Lyon

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Comprendre et savoir incorporer les éléments de travail d'un chorégraphe, d'un créateur ;

Développer ses capacités d'interprétation et de création ;

Développer ses capacités d'analyse du mouvement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en studio ;
Pratique collective ;
Travail d'exploration et d'observation corporelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une autoévaluation est mise en place en début et fin de formation.
Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.
Un questionnaire d'évaluation de la formation et des acquis est envoyé aux stagiaires après le stage.

TARIFS

400 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
200 € pour les stagiaires ne bénéficiant pas d'une prise en charge

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription aux workshops se fait uniquement en ligne sur le site internet du CN D à partir du 14.04.2025.

L'inscription à un workshop se fait pour l'ensemble de la semaine. Une session de workshops dure cinq jours, du lundi au vendredi, de 14:00 à 18:00.

Si vous vous inscrivez pour les deux semaines de Camping, vous devrez choisir un workshop différent chaque semaine.

Au moment de l'inscription en ligne, il vous sera demandé de joindre votre CV et une photo-portrait (format .jpeg) à votre candidature.

Si votre premier choix de workshop est complet et que vous avez renseigné un second choix, vous serez inscrit dans votre second choix de workshop, sous réserve de disponibilité.

Si vous souhaitez solliciter l'AFDAS dans le cadre d'une prise en charge intermittent ou France Travail, votre dossier doit être déposé un mois avant la date du workshop.

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

CONTACTS

Informations pédagogiques

Paola Braga

paola.braga@cnd.fr

+ 33 (0)1 41 83 98 68

Informations administratives

Malika Lbaz

malika.lbaz@cnd.fr

+ 33 (0)1 41 83 98 98